

Avec votre ASCE profitez du partenariat MMV

Dans le cadre du partenariat avec la FNASCE, MMV propose **des offres spéciales vacances**.

Vous pouvez ainsi profiter d'un choix de plus de **40 destinations en Hôtel Club et Résidences, dans les plus beaux sites en France**, des côtes de la Manche à la façade Atlantique, du pays Catalan à la Côte d'Azur, des plus beaux sommets des Alpes à la richesse de notre arrière pays ...

2 formules sont proposées :

- ❖ En Hôtels Club formule tout compris ...
- ❖ En Résidences (appartements, cottages, maisons...) avec services à la carte ...

En qualité d'adhérent, vous bénéficiez **d'offres de réductions permanentes ou ponctuelles**

- ❖ de 8 à 12% de réduction permanente (8% haute saison, 12% basse et moyenne saison)
- ❖ jusqu'à -45% en cumulant certains bons plans et offres promotionnelles

Les frais de dossiers sont offerts - MMV accepte les chèques vacances



Vous pouvez accéder au site MMV pour prendre connaissance des offres ou réserver avec le lien ci-après

http://partenaires.mmv.fr/?login_partenaire=COMP036898

Vous pouvez aussi réserver :

Par téléphone : 04 92 12 62 12 (coût d'un appel local) – préciser le code partenaire (il vous sera fourni par l'ASCE sur demande)

Par Email : resapartenaires@mmv.fr

Les réservations et le paiement sont effectués directement par les adhérents sans passer par l'ASCE

Contact à l'ASCE 45 : Catherine COLAS – 02.38.52.46.16 – catherine.colas@loiret.gouv.fr